

**2**  
Introduction

**3**  
Le marché des produits laitiers, état des lieux

**8**  
Effets négatifs de la libéralisation pour les producteurs de lait français

**12**  
Des stratégies gagnantes existent

# PANORAMA

Mai 2015

## Fin des quotas laitiers européens : une nouvelle ère pour la filière française

LES PUBLICATIONS ÉCONOMIQUES DE COFACE

Par les économistes du Groupe Coface



**D**epuis la mise en place des quotas laitiers en 1984, jusqu'à la fin effective de ces derniers en 2015, la production laitière a connu de nombreuses réformes. Après avoir régulé le marché pendant plus de 30 ans, les quotas laitiers ont disparu le 1<sup>er</sup> avril dernier.

Le monde du lait est en pleine ébullition. Certains considèrent que la fin

des quotas est une opportunité de produire plus. D'autres sont inquiets et craignent qu'une éventuelle surproduction européenne entraîne une forte baisse des prix. Tout cela dans un contexte concurrentiel important.

Dans ce panorama, nous dressons un état des lieux du marché du lait dans le monde et en Europe. Nous voyons si les craintes des uns et les espoirs des autres sont ou non fondés. De plus,

tous les pays de l'Union européenne n'étant pas logés à la même enseigne, nous nous intéressons plus particulièrement au cas français. Les producteurs sont-ils suffisamment robustes et préparés à la fin des quotas ? Quels sont les risques et les conséquences inhérents à la libéralisation du marché du lait ? En quoi la levée des quotas peut-elle être considérée comme bénéfique pour les producteurs ?

MAI 2015

# FIN DES QUOTAS LAITIERS EUROPÉENS : UNE NOUVELLE ÈRE POUR LA FILIÈRE FRANÇAISE

## PAROLES D'ÉCONOMISTES



**Paul RASO**  
Economiste junior



**Guillaume RIPPE-LASCOUT**  
Economiste

**« La France, huitième producteur de lait dans le monde et deuxième en Europe, doit s'adapter à la nouvelle donne que provoque la fin des quotas.**

**Des stratégies gagnantes existent pour que les entreprises de ce secteur en tirent partie. »**

## INTRODUCTION

Motivée par la croissance de la consommation mondiale de produits laitiers et par une volonté européenne de libéraliser le secteur de l'agriculture, la décision prise par l'Union européenne de mettre fin aux quotas laitiers est effective depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015. La France, huitième producteur de lait dans le monde et deuxième en Europe, doit désormais s'adapter à cette nouvelle donne. Pour certains considérée comme l'opportunité de produire plus, la levée des quotas est pour d'autres une source d'inquiétudes (possible surproduction européenne, volatilité des prix et concurrence internationale accrue).

Dans ce contexte, il convient de s'interroger sur la robustesse de la filière laitière française. Est-elle suffisamment préparée à la fin des quotas ? Quels sont les risques et les conséquences d'une libéralisation du marché du lait ? En quoi la levée des quotas peut-elle être considérée comme bénéfique pour la filière ?

Pour répondre à ces questions, nous dressons d'abord un tableau de l'état actuel du marché des produits laitiers aux niveaux mondial, européen et français. Aussi, nous analysons les dernières tendances conjoncturelles, avec notamment une évaluation de l'impact de l'embargo russe. Dans une deuxième partie, nous explicitons les risques liés au secteur, notamment ceux inhérents à la volatilité des prix et des coûts. Nous observons le positionnement de la France face à ses concurrents européens et mettons en exergue l'impact des prix sur la rentabilité des exploitations. Nous étudions également pourquoi les mouvements de restructurations progressives des structures laitières en France ont tardé à opter pour la spécialisation et les économies d'échelle. Enfin, dans la dernière partie nous décrivons les stratégies gagnantes qui existent pour ne pas subir mais plutôt tirer parti de la levée des quotas.

# 1 LE MARCHÉ DES PRODUITS LAITIERS, ETAT DES LIEUX

Sous l'effet de la croissance démographique et économique des pays émergents ainsi que de gains de productivité importants, la production laitière mondiale a fortement augmenté depuis 30 ans (+56%). Toutefois, cette tendance globale masque des différences régionales marquées. Par exemple, la production a globalement reculé au sein de l'Union européenne depuis l'instauration des quotas laitiers en 1984. De plus, il existe des écarts significatifs entre les pays membres. Bien que cette région du monde soit intégrée, la gestion du territoire et la structure des emplois diffèrent d'un pays à l'autre.

## CARTOGRAPHIE DU MARCHÉ MONDIAL ET EUROPÉEN

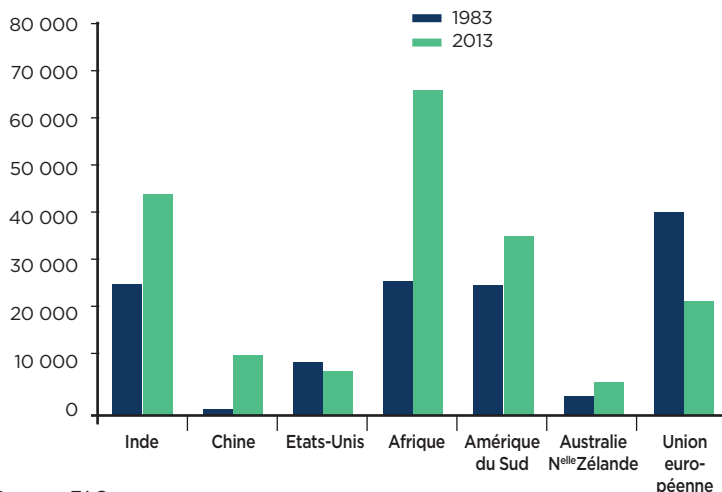
### Les grandes tendances

La production laitière mondiale est dominée par le lait de vache qui représentait plus de 80% des quantités produites en 2013<sup>(1)</sup>. D'après la FAO<sup>(2)</sup>, 150 millions de foyers à travers le monde sont engagés dans la production laitière (plus de 2% de la population mondiale).

Cette production mondiale de lait a augmenté de 56% sur les trois dernières décennies, passant de 482 millions de tonnes en 1982 à 754 millions en 2012 et ce, malgré la mise en place des quotas laitiers en 1984 au sein de l'Union européenne. Cette augmentation traduit la montée en puissance des pays en développement dans la production mondiale de lait. Tous laits confondus (lait de vache et de bufflonne), l'Inde est le premier pays producteur au monde (128 millions de tonnes en 2012<sup>(3)</sup>). En ne tenant seulement compte de la production de lait de vache, l'Inde se retrouve en deuxième position<sup>(4)</sup>, derrière les Etats-Unis dont la production est supérieure de 51% (90,9 millions de tonnes en 2012). Si les Etats-Unis affichent un taux de croissance annuel moyen de +5,5% sur cinq ans, les marchés les plus dynamiques sont la Turquie (+42%), la Nouvelle-Zélande (+32%), l'Inde (+20,7%), le Brésil (+18,7%) et l'Argentine (+13,6%). Entre 1983 et 2013, les cheptels indiens et africains ont respectivement augmenté de 68% et 139%. Quant au cheptel chinois, il a été multiplié par 12 en 30 ans (*graphique n°1*). Alors que 40% du cheptel mondial est en Asie, il existe de fortes différences de rendements selon les zones puisque les productivités laitières de l'Union européenne et des Etats-Unis sont respectivement 4,5 fois et 7 fois supérieures à celle de l'Inde.

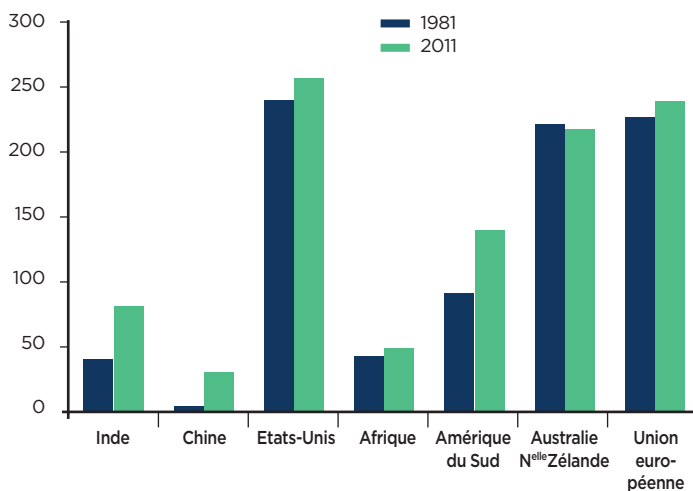
Du côté de la consommation, si celle des pays développés (241 kg/an/personne) demeure de loin plus élevée que dans les pays en développement (71 kg/an/personne), l'écart a tendance à se resserrer depuis plusieurs années, notamment grâce à l'amélioration des revenus, des équipements et des évolutions des habitudes alimentaires dans les pays émergents.

**Graphique n°1**  
Evolution de la taille des cheptels laitiers (millions d'animaux) entre 1983 et 2013



Source : FAO

**Graphique n°2**  
Evolution des disponibilités alimentaires en quantité (KG/an/personne) pour le lait entre 1981 et 2011



Source : FAO

(1) Cette étude se focalise essentiellement sur ce type de lait, laissant de côté le lait de bufflonne, le lait de chèvre et le lait de brebis (respectivement 13%, 2,3% et 1,3% des quantités produites)  
 (2) FAO : Food and Agricultural Organization of the United Nations  
 (3) Estimation sur la base de chiffres provisoires en 2012 et estimés sur la production de lait de bufflonne en 2012 (même % de répartition que 2013), CNIEL  
 (4) Ou en troisième position si l'on tient compte de la production de l'Union européenne dans son ensemble, 141 millions de tonnes en 2013

En Chine, le taux d'équipement en réfrigérateur des ménages urbains est passé de 66 % en 1995 à 98,5 % en 2012<sup>(5)</sup> et la consommation de lait a doublé entre 2008 et 2013<sup>(6)</sup>. Si en litres par habitant, la consommation chinoise reste faible (16,8 litres en 2013 - la moyenne mondiale étant de 58 litres), le pays se classe au 3<sup>ème</sup> rang des consommateurs mondiaux derrière l'Inde et les Etats-Unis (en volume). Les indiens sont de loin les champions de la consommation puisqu'ils en consomment 15 fois plus que les français et légèrement plus que les américains et les chinois réunis. Enfin, la Nouvelle-Zélande est également un acteur en pleine croissance : la consommation et la production ont augmenté de 30% entre 2008 et 2013.

### Position dominante de l'Union européenne, mais des différences marquées d'un pays membre à l'autre

En France, comme dans la plupart des pays européens, l'offre de lait est déterminée par la collecte (lait collecté par les laiteries), la vente directe de la production (part directement vendue au consommateur) ayant des proportions marginales. La France réalise 17% de la collecte européenne, ce qui en fait le deuxième producteur de l'Union européenne après l'Allemagne (22%), mais devant le Royaume-Uni (10%), la Pologne (9%)<sup>(7)</sup>, les Pays-Bas (8,6%) et l'Italie (7,9%)<sup>(8)</sup>. La croissance de

la production de lait de vache, (+2% entre 2008 et 2012 au sein de l'Union européenne) est tirée par la production allemande (+6,3%).

La part des emplois concernés par cette industrie est inférieure à 4% dans les principaux pays producteurs de l'Union européenne, hormis en Pologne (12,6% en 2012<sup>(9)</sup>). Le poids économique et social de ce secteur est plus élevé dans les pays intégrés plus récemment dans l'Union européenne (Roumanie 30,5%, Bulgarie 18,9%).

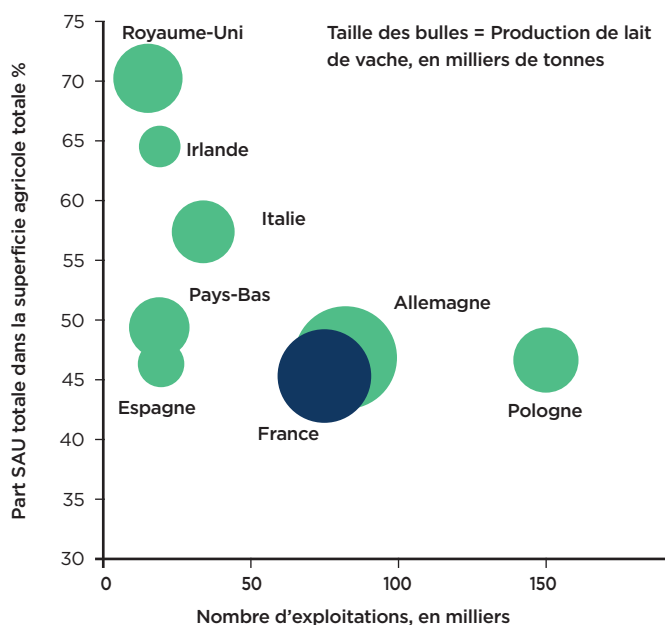
De même, si la part de S.A.U.<sup>(10)</sup> dans la superficie agricole totale s'élève en moyenne à 53% pour les six principaux pays producteurs, celle du Royaume-Uni (70% en 2012) illustre l'impact du territoire dans la politique de développement de l'agriculture (voir graphique n°3). Dans une optique de croissance de la production, l'espace disponible pour faire de l'élevage de vaches peut être un atout. En plein air, la nourriture des vaches coûte moins cher et le lait peut être de meilleure qualité. Dans cette optique, le territoire est un facteur déterminant pour le choix de modèles économiques. Cela étant, dans un contexte de fortes mutations structurelles (baisse du nombre des acteurs et augmentation de leur productivité) au sein du secteur, le nombre d'exploitations laitières a baissé en moyenne de 24,4% entre 2010 et 2013 au sein de l'Union européenne à 27<sup>(11)</sup>.

### Déclin de la consommation européenne compensé par le dynamisme des exportations hors Union

La consommation baisse également (-2% entre 2008 et 2013) dans l'Union européenne, malgré la croissance positive de la Grande Bretagne (+2%) et de l'Irlande (+1%), qui demeurent les premiers consommateurs de lait au monde par habitant (138 litres/an/habitant en 2013<sup>(12)</sup>). Cette baisse de la consommation est compensée en partie par le dynamisme des exportations extra-européennes. Même si le lait est un produit frais et que seulement 9% de la production est échangée sur le marché mondial<sup>(13)</sup>, les produits secs sont plus propices aux échanges (beurres, certains types de fromages, poudre de lait). D'ailleurs, le commerce extérieur des produits laitiers progresse depuis 2010 dans l'Union européenne (9,3 milliards d'euros en 2013). Son poids (en valeur) est très relatif, puisqu'il représente 8,4% du total des exportations des produits agro-alimentaires de la zone. Néanmoins, les produits laitiers (avec les céréales et les préparations à base de céréales) contribuent fortement à la croissance des exportations<sup>(14)</sup>. Cela illustre la forte valeur ajoutée tirée des produits laitiers européens vendus à l'étranger, dont les principaux clients sont la Russie (1,16 Md €), les Etats-Unis (0,72 Md €), la Chine (0,47 Md €) et l'Algérie (0,44 Md €) en 2012.

Graphique n°3

Production, nombre d'exploitations et occupation du territoire (2012)



Sources : CNIEL d'après Eurostat, Commission européenne

(5) NBSC (National Bureau of Statistics of China)

(6) Canadian Dairy Information center

(7) Dans l'Union européenne depuis 2004

(8) Eurostat, 2012

(9) Eurostat, 2012

(10) SAU, ou superficie agricole utilisée, est une notion normalisée dans la statistique agricole européenne. Elle comprend les terres arables, les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...)

(11) Commission européenne (2013) / CNIEL, « l'économie laitière en chiffres », édition 2014

(12) Canadian Dairy Information center

(13) CNIEL, « L'économie laitière en chiffres », édition 2014

(14) Agreste, Commerce extérieur agroalimentaire, 2014

## FOCUS SUR LA FRANCE

### Une meilleure productivité laitière grâce à une concentration des acteurs

La France était le huitième producteur de lait dans le monde en 2014. S'il y avait 427 000 producteurs de lait en 1983, ils sont six fois moins nombreux en 2014. Cependant, la livraison moyenne de lait de vache par producteur a été multipliée par cinq entre 1983 et 2012. De plus, entre 2000 et 2003, si les nombres de vaches laitières et d'exploitations ont baissé de respectivement 12% et 44% (voir graphique n°4), le nombre de vaches par exploitation a augmenté de 57%. Enfin, les exploitations les plus importantes (plus de 500 000 litres) regroupent 23% des effectifs en 2013/2014 (contre 3% en 2003/2004) et 43% de la référence nationale<sup>(15)</sup> (contre 10% sur la même période)<sup>(16)</sup>.

Si la production française était répartie de façon homogène sur l'ensemble du territoire il y a 30 ans, on observe désormais des phénomènes de concentration, notamment dans l'ouest du pays (70% de la production en plaine). L'ensemble des établissements des Pays de la Loire, de Bretagne et de Basse Normandie emploie près d'un tiers des salariés de l'industrie laitière française et contribue à hauteur de 40% à la production totale de lait de vache en France<sup>(17)</sup>. A l'échelle

de l'Union européenne, la production laitière de l'ouest français représentait 6,8% du total de la production européenne en 2013, devant l'Espagne, l'Irlande et le Danemark.

En 2013/2014, la part des exploitations individuelles (EIRL) s'élève à 36,8%, contre 60,2% dix ans plus tôt. Cette diminution se fait au profit des EARL<sup>(18)</sup> (30,1%) et des GAEC<sup>(19)</sup> (29,2%) qui détiennent 74% de la référence nationale de production (contre 56% dix ans plus tôt). Cette tendance renforce l'idée que le secteur se concentre et qu'il est en mutation, passant d'une gestion familiale de la ferme, à celle d'une entreprise agricole. Cette évolution marque également des phénomènes de concentration à l'échelle des éleveurs, dans une optique de mutualisation des risques.

Dès lors, avec 27,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2013, l'industrie laitière occupe le deuxième rang (16%) de l'industrie agroalimentaire française. La filière laitière comptait 67 000 exploitations en 2013 et génère environ 150 000 emplois au sein des exploitations et 56 000 emplois dans l'industrie. Si en 2012, 2,8% des actifs travaillent dans le secteur agricole en France<sup>(20)</sup>, la production en valeur de la filière laitière représente 2,8% de celle de l'ensemble de l'industrie<sup>(21)</sup>.

### Une offre atomisée et une demande directe concentrée

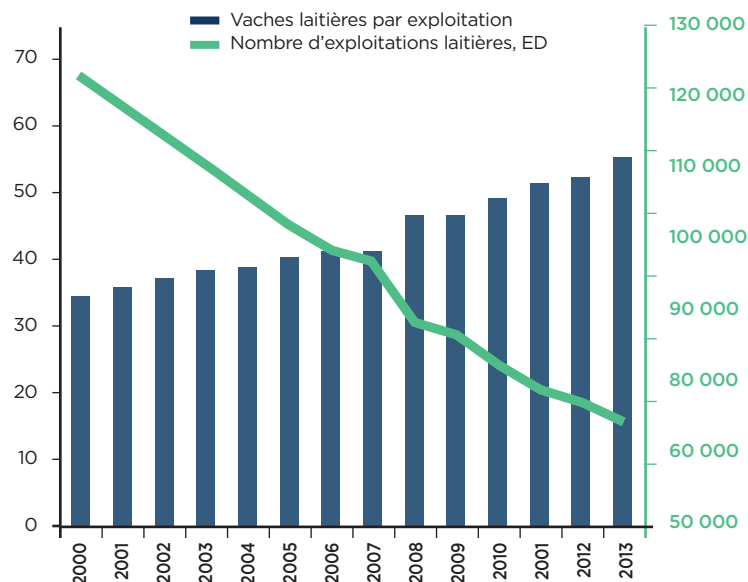
En France, les ventes directes des producteurs sont en diminution constante. Elles représentaient 3% de la collecte totale en 2011<sup>(22)</sup> (contre 13% en 1983). Globalement dans l'Union européenne, l'offre de lait est relativement atomisée malgré la tendance récente à la concentration des acteurs. La demande directe est quant à elle très concentrée (260 coopératives laitières<sup>(23)</sup> et une centaine<sup>(24)</sup> de collecteurs privés) tandis que la demande finale est très éparse (caractérisée par des millions de consommateurs). Globalement, il existe cinq coopératives et collecteurs pour 1 000 exploitations.

### La valorisation par la transformation

En France, 10,4 % de la production était consommée en lait liquide en 2013<sup>(25)</sup>, le solde étant transformé (beurre, poudre de lait, crème, fromages, produits laitiers...). Cela traduit les enjeux économiques de la transformation de la matière brute et le rôle des transformateurs dans sa valorisation. Les prix constatés à la sortie d'usine sont supérieurs de 57% aux prix payés à la production entre 2005 et 2014. De plus, si 14% des dépenses alimentaires en France concernent des produits laitiers, 60% de la consommation émane de la production nationale<sup>(26)</sup> et 99% du lait transformé sur le territoire français provient de France<sup>(27)</sup>.

Graphique n°4

Evolution du nombre d'exploitations et des vaches laitières (2000-2013) en France



Sources : Agreste, FAO, Coface

(15) Chaque Etat membre bénéficie d'une référence nationale de production, répartie entre les producteurs. Si elle est dépassée, ces derniers doivent payer une pénalité laitière de 0,34€ par litre de lait excédentaire (inférieure après les accords de Luxembourg en juin 2003)

(16) FranceAgriMer, l'évolution des structures de production laitière en France, 2015

(17) Eurostat, 2013

(18) Effectif minimum 1 maximum 10

(19) Effectif minimum 2 maximum 10. Pas d'époux ou concubins seuls.

Obligation de travail pour tous les associés

(20) Eurostat, 2012

(21) INSEE (2012) / CNIEL, « L'économie laitière en chiffres », édition 2014

(22) FranceAgriMer « Evolutions des structures de production laitière en France » - lait de vache

(23) FNCL - Fédération nationale des coopératives laitières

(24) FNIL - Fédération nationale des industries laitières

(25) CNIEL, d'après FranceAgriMer

(26) Eurostat, 2012

(27) Eurostat, 2012

## UNE CONJONCTURE DÉFAVORABLE DEPUIS 2014

Au niveau mondial, l'indice FAO <sup>(28)</sup> des produits laitiers (mesurant l'évolution des moyennes des indices des prix du lait entier et écrémé en poudre, du beurre, du fromage et des produits laitiers) a augmenté de 87% entre 2000 et 2015. Mais la conjoncture semble plus défavorable depuis 2014, l'indice baissant de 32% entre avril 2014 et avril 2015, à cause de l'abolition du système des quotas laitiers, des incertitudes des achats chinois et du maintien des restrictions d'importation imposées par la Fédération de Russie.

En France, la tendance est similaire. Selon l'INSEE, la perspective de la fin des quotas laitiers a incité les éleveurs français à produire davantage en 2014. Les comptes prévisionnels 2014 de la filière laitière soulignent à la fois une hausse des volumes (5,2% sur les neuf premiers mois de la campagne 2014/2015 <sup>(29)</sup> par rapport aux neuf premiers mois de la campagne 2013/2014) et une diminution des coûts de production (voir graphique n°5) qui ont été plus favorables que lors de l'exercice précédent, puisque l'indice Ipampa <sup>(30)</sup> est inférieur de 1,5% (en moyenne annuelle) à sa valeur 2013, grâce notamment à d'abondantes récoltes de céréales fourragères et d'une bonne qualité de l'herbe.

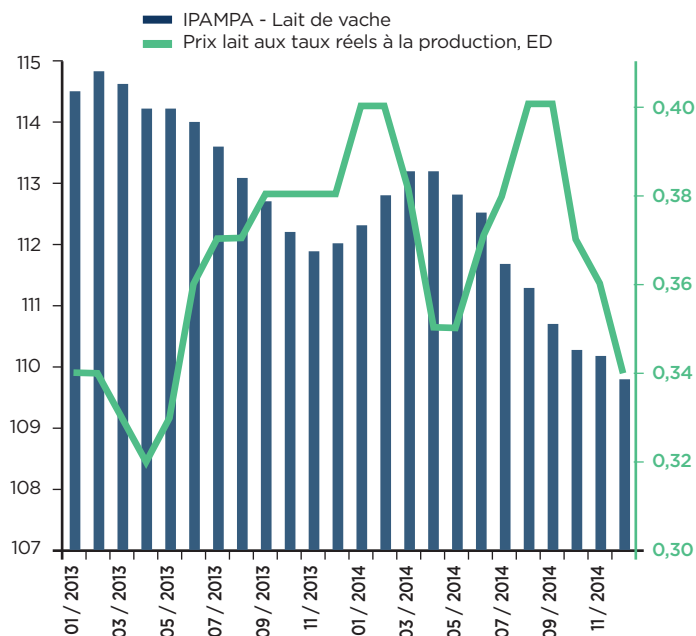
Néanmoins, les résultats de l'enquête mensuelle <sup>(31)</sup> d'avril 2015 font apparaître un recul de la collecte de 2,4% en février 2015 par rapport à février 2014. De plus, les prix du lait standard baissent de 20% par rapport à février 2014, et s'élèvent à 309 €/1 000 litres.

### Impact direct relativement faible de l'embargo russe

L'effet de l'embargo russe décrété le 6 août 2014 sur les prix est à relativiser puisque l'Union européenne représente le premier marché de la France à l'export (75% des ventes de produits laitiers exportés en 2014). En France les principaux produits concernés par cet embargo sont les produits laitiers (40%) <sup>(32)</sup>. La part des exportations de produits laitiers à destination de la Russie est en effet relativement faible, à la fois pour le beurre (11,4% en 2014), le fromage (3,4%), le lait écrémé en poudre (0,8%) et de poudre de lactosérum (2,9%) <sup>(33)</sup>. De plus, l'effet direct de l'embargo sur la filière française a été limité par l'adaptation de ses acteurs qui ont su le contourner (voir encadré n°1 page 7 et graphique n°6 ci-dessous) : les exportations de tels produits vers des pays ne souffrant pas de cet embargo ont augmenté très fortement afin d'exporter ensuite vers la Russie.

Graphique n° 5

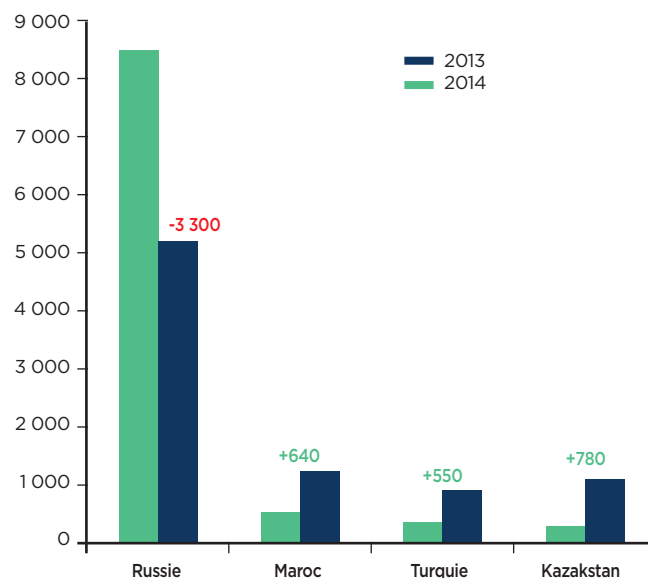
Evolution mensuelle des coûts (biens et services) des agriculteurs pour leurs exploitations agricoles et des prix du lait aux taux réels à la production



Sources : FranceAgriMer, SSP, INSEE, Kantar Worlpanel, Institut de l'élevage

Graphique n° 6

Exportations françaises de produits laitiers, en tonnes (transport maritime)



Source : Eurostat

(28) L'indice FAO des prix des produits alimentaires mesure la variation mensuelle des cours internationaux d'un panier de denrées alimentaires

(29) FranceAgriMer. « Les filières animales terrestres et aquatiques. Bilan 2014 et perspectives 2015 »

(30) Indice Ipampa : indice de prix d'achat des moyens de production agricole qui mesure l'évolution des prix des biens et des services utilisés par les agriculteurs pour leur exploitation agricoles

(31) Agreste, Ministère de l'agriculture, et l'agroalimentaire et de la forêt

(32) Douanes, 2015

(33) Milk Market Observatory, European Commission, (mars 2015)

Enfin, il existe des effets indirects (dont l'impact est difficilement mesurable à ce jour) matérialisés par le déversement de l'excédent de produits d'autres producteurs de l'Union européenne à destination de la Russie. C'est le cas de l'Allemagne et de la Pologne, qui ont une part de leurs exportations soumises à embargo au moins deux fois plus élevée que celle de la France. Mais cet effet est aussi à relativiser : les importations de produits de l'agriculture de l'Union européenne vers la France ont baissé de 4% en volume entre janvier 2013 et janvier 2015.

Le système productif français s'est restructuré au cours des 30 dernières années. Les acteurs se sont concentrés et les structures juridiques ont évolué. Pourtant, la fin des quotas laitiers devrait augmenter l'incertitude pour les acteurs du secteur, car sur les derniers mois la production et les prix baissent. Par ailleurs, si l'absence de visibilité s'est réduite avec l'uniformisation des prix mondiaux, certains acteurs se sont restructurés plus rapidement que d'autres et semblent donc disposer d'une plus grande capacité de résistance face à une éventuelle baisse des prix.

#### Encadré 1

### Interview de Fabrice Rocchi, Responsable risque secteur agro-distribution, Coface

#### Quelle est la santé du secteur laitier en France ?

Le secteur laitier est en pleine évolution. Le prix du lait est relativement bas et la fin des quotas le conduira à baisser. En France, les volumes de ventes domestiques resteront stables car le marché est saturé. Il faut donc maintenant se tourner vers l'export. Les industriels sont les mieux placés, car ils disposent des capacités pour le faire. Les coopératives ont un avenir beaucoup plus incertain, car elles risquent de souffrir de leur manque d'expérience à l'export. En outre, la concurrence allemande risque d'être vive, le pays étant le premier producteur en Europe (31 millions de tonnes, contre 24 en France).

#### Quelles sont les conséquences de l'embargo russe ?

L'embargo russe n'a pas provoqué une augmentation des impayés enregistrés par Coface dans ce secteur. Finalement, les industriels français ont a priori réussi à contourner l'embargo, en pénétrant par le Kazakhstan, le Maroc, l'Azerbaïdjan ou la Turquie, afin de répondre à une demande russe de produits laitiers dérivés (fromage, yaourt) relativement élevée malgré la baisse du rouble et la hausse des coûts liés aux difficultés de transport.

#### La France va subir la concurrence allemande, mais l'inverse est-il possible ?

La structure du tissu industriel laitier allemand leur permet de rayonner, mais sur de courtes

distances. La France, elle, a de nombreux avantages pour le grand export dont celui de posséder de grands groupes industriels (Danone, Lactalis, Bongrain, Bel,...). Si les allemands produisent plus que les français, ils sont totalement invisibles sur les longues distances. De plus, ils ne retravaillent pas le produit et n'ont pas la même qualité de lait. A l'image de l'ensemble des entreprises allemandes, l'industrie laitière est composée d'entreprises de tailles intermédiaires et de grandes PME. Elles sont solides et trouveront leur salut dans les pays voisins et donc en France. Les producteurs français non spécialisés pourraient pâtir de cette concurrence. Ils sont en effet plus petits que les allemands en terme de cheptel et n'ont pas la capacité logistique de se tourner vers l'export, même proche.

#### Comment évoluent les relations entre acteurs du marché des produits laitiers ?

Les statistiques montrent que les marges les plus importantes ne sont pas celles des industriels mais celles des distributeurs. Alors que le prix du lait à la consommation a tendance à baisser, celui que l'industriel paye au producteur a légèrement augmenté en contrepartie d'un gage de qualité constante. Ils accordent en effet un poids croissant à la qualité reconnue des produits français. Ainsi, les industriels ne devraient pas acheter de laits étrangers. En Chine aujourd'hui, c'est l'impératif. Le scandale du lait maternel Fonterra (industriel laitier néozélandais) a eu un impact considérable sur la mentalité chinoise.

## 2

EFFETS NEGATIFS DE LA LIBERALISATION  
POUR LES PRODUCTEURS DE LAIT FRANÇAIS

La suppression des quotas intervient dans un contexte où la volatilité des prix et des coûts de production représentent une menace structurelle pour l'activité de producteur laitier. Concomitamment, la dégressivité des aides de l'Union européenne inquiète les acteurs de la filière française. Enfin, une baisse des prix est attendue dans l'ensemble du secteur, du fait de l'ouverture de l'offre. Toutefois, compte tenu de la forte restructuration du secteur ces dernières années, ces peurs sont-elles légitimes ? Les entreprises du secteur sont-elles plus fragiles que l'ensemble des entreprises françaises ? L'ensemble des acteurs est-il concerné ?

LIBÉRALISATION DES PRIX À LA  
PRODUCTION ET EXPOSITION  
À LA VOLATILITÉ

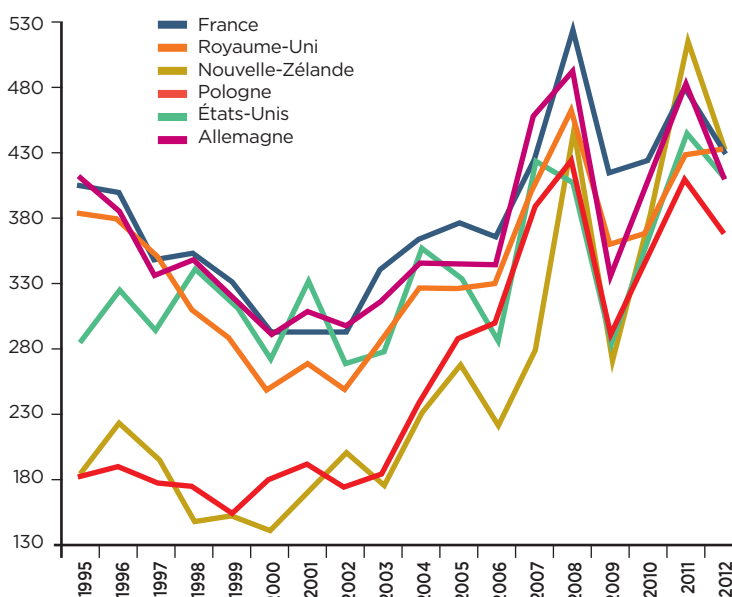
Jusqu'à la fin des années 1990, l'organisation du secteur laitier au sein de l'Union européenne était définie par une « organisation commune de marché » (OCM lait) reposant à la fois sur un régime de gestion de l'offre et de prix administrés. Dès lors, l'agriculture subventionnée entretient des prix artificiellement élevés, et génère des écarts de prix avec les autres régions du monde (voir graphique n°7). En 1995, le prix

du lait à la production en France est supérieur de 42% à celui des Etats-Unis<sup>(34)</sup>. De plus, de nouveaux acteurs apparaissent dans la production mondiale, tels que la Nouvelle-Zélande et la Pologne. Le nombre d'exploitations baisse de 34% en France entre 2000 et 2010. Les réformes de la PAC<sup>(35)</sup> en 2009 ont pour effet de libéraliser en partie le prix du lait<sup>(36)</sup>. On observe, sur cette période, une convergence des prix mondiaux. Si la restructuration du secteur est en cours en France, elle s'avère être plus tardive et moins rapide que celle de ses principaux concurrents. Cette dernière est encadrée par la régulation volontaire de la production pour la gestion des quotas (la France termine sa campagne avec une sous-réalisation de deux milliards de litres sur 8,5 milliards de sous-réalisation européenne en 2009). Les niveaux de prix étant déterminés par les niveaux d'offre, la limitation de la production conduit naturellement à des prix plus élevés pour les acteurs français. En 2008, la France affiche l'un des prix au producteur les plus élevés de l'Union européenne (524,6 USD/tonne) (voir graphique n°7).

Si les prix sont exposés à la volatilité dans le secteur, il en est de même pour les coûts de production.

Graphique n° 7

Évolution des prix annuels à la production en USD/tonne



Source : FAO

(34) FAO

(35) Suppression du prix de seuil (prix minimum d'importation) et baisse du prix d'intervention (prix de réserve, fixé pour le beurre industriel et la poudre de lait. Les organismes d'intervention avaient l'obligation d'acheter à ce prix les quantités présentées par les producteurs) compensées par des aides directes aux agriculteurs

(36) Sénat, « Le prix du lait dans les Etats membres de l'Union européenne », 2008-2009



### Des entreprises exposées à la volatilité des coûts de production et structurellement plus fragiles

Les entreprises du secteur agricole doivent faire face à la très forte volatilité des prix des matières premières (carburants, céréales, colza, soja...) et des engrais. Si l'indice Ipampa calculé pour le lait de vache (France) est en léger repli de 1,5% (moyenne annuelle entre 2013 et 2014), il n'en demeure pas moins structurellement très volatile (voir graphique n°8). L'International Farm Comparison Network<sup>(37)</sup> mentionne que le secteur laitier est l'un des plus volatiles au monde.

S'exposer à la volatilité des prix à la production et des coûts est inéluctable dans la gestion d'un élevage destiné à la production laitière. Les prix varient généralement en fonction de l'offre (et de sa qualité), quand cette dernière est fonction de la productivité des acteurs. En plus d'être incertaine, la gestion des coûts d'un élevage est intrinsèquement « rigide ». Une vache doit être traitée une à deux fois par jour, sans aucune flexibilité. A moins qu'une solution ne soit trouvée pour traire les vaches à temps partiel, la gestion de l'offre (et des coûts liés à cette offre) demeure par nature inflexible. Et dans la mesure où il est difficile de réguler l'offre, les prix semblent condamnés à être volatiles (voir graphique n°9). C'est pour ces raisons que le marché a été encadré par la Politique agricole commune (PAC) au sein de l'Union européenne.

Enfin, si les prix à la production baissent en France depuis 2012, ceux en Allemagne demeurent moins élevés. Cette conséquence sur les prix pourrait résulter de modèles de production différents entre les producteurs laitiers allemands et français.

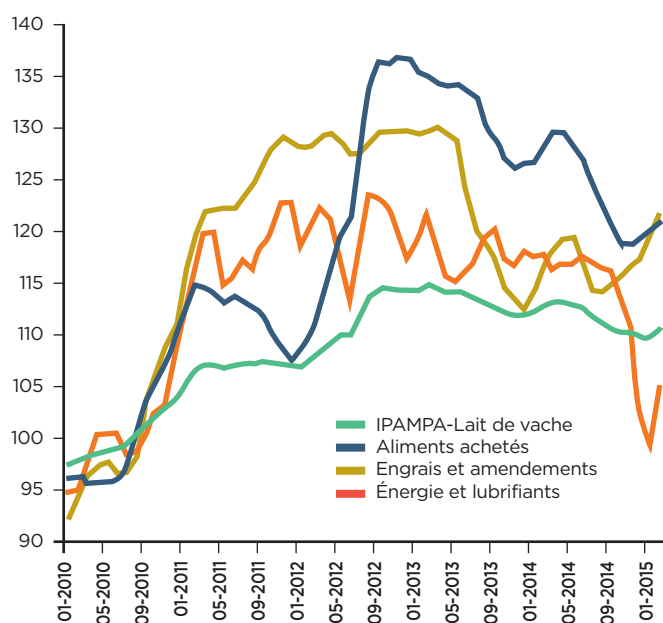
### L'INTÉGRATION HORIZONTALE DE LA PRODUCTION N'EST PAS LE REMÈDE AUX PROBLÈMES FINANCIERS DES STRUCTURES LAITIÈRES FRANÇAISES

#### Un modèle de production différent, lié à l'héritage culturel

La restructuration de la production laitière en France est plus lente, parce que liée à un héritage culturel. « Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France », répétait Sully, ministre du roi Henri IV. En 2013, selon un rapport de l'Institut de l'élevage<sup>(38)</sup>, environ 25% des vaches laitières françaises sont présentes dans des exploitations de polyculture-élevage<sup>(39)</sup>. Ce chiffre est stable et contraste avec la décroissance enregistrée dans la plupart des autres grands pays producteurs européens où cette valeur a été divisée par deux depuis les années 1990 (Allemagne 16%, Italie 8%, Royaume-Uni 5% et Danemark 4%), le reste étant dédié à la spécialisation (économies d'échelle). Le mode de production de polyculture élevage repose sur la réalisation d'économies de gammes<sup>(40)</sup>. Ces dernières peuvent présenter un fort intérêt environnemental et économique en termes de productivité du travail (gestion de la

Graphique n° 8

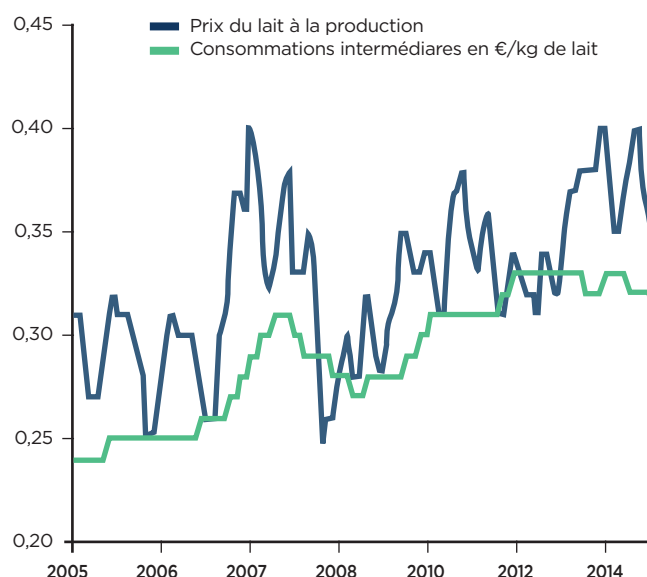
Evolution de l'indice IPAMPA (prix d'achat des moyens de production agricole) base 100 en 2010 - Indices les plus volatiles



Source : Institut de l'élevage

Graphique n° 9

Déconnexion du prix du lait à la production avec les coûts de production



Sources : FranceAgriMer, INSEE, Kantar Worldpanel

(37) International Farm Comparison Network : organisme en charge notamment de mesurer les coûts de production du lait à l'échelle mondiale

(38) Économies d'échelle et économies de gamme en élevage bovin laitier. Institut de l'élevage, novembre 2011

(39) L'exploitation de polyculture-élevage représente un modèle qui associe sur l'exploitation, plusieurs cultures et un ou plusieurs élevages. C'est un système diversifié et peu spécialisé

(40) A la différence des économies d'échelle (amortissement progressif des coûts unitaires de production en fonction de la hausse de la production) les économies de gamme reposent sur des gains provenant de productions jointes. On parle d'économie de gamme quand une seule firme produit de manière plus efficace des quantités données d'au moins deux biens que deux entreprises séparées produisant chacun un de ces biens

partie végétale et animale), d'économie de charges (mécanisation) et d'autonomie des exploitations (moins d'intrants notamment). Mais une étude fondée sur des chiffres provenant de la RICA <sup>(41)</sup> (2008) fait apparaître que les coûts afférents à la nourriture animale et aux engrais dans les exploitations de polyculture sont plus élevés que dans les exploitations spécialisées. Ces structures sont également plus exposées à la volatilité des prix de ventes (lait et céréales). Ce mode de production explique en partie les écarts de productivité avec l'Allemagne notamment, ainsi que la transition plus lente des exploitations françaises, vers une économie de spécialisation. Avec 75% des exploitations laitières françaises ayant opté pour ce mode de production en 2013, comment se positionne la France parmi les autres grands producteurs de l'Union européenne ?

### Positionnement de la France parmi les principaux producteurs de l'Union européenne

Nous avons positionné les principaux producteurs de l'Union européenne en fonction de leur modèle de production, établis sur la base de proxy :

- part de la superficie des terres agricoles dont la gestion est certifiée biologique (taille des bulles) – représente l'aspect qualitatif ;
- le rendement (en abscisse) – exploitations spécialisées ;
- la surface agricole utilisée en ordonnée.

Le graphique n°10 montre ce positionnement théorique des systèmes productifs des principaux producteurs de l'Union européenne. Il nous permet de tirer plusieurs enseignements. Si les français sont positionnés derrière l'Allemagne en matière de rendements, ils disposent de larges surfaces agricoles inexploitées, preuve des possibilités offertes par le territoire. En outre, si la qualité du lait français est reconnue, le label peut encore être valorisé en augmentant la taille des parcelles certifiées biologiques. La France est donc à une position moyenne du classement. Est-ce que la valeur ajoutée du modèle français ne réside pas, à long terme, dans l'absence d'un modèle unique ? Quel est l'impact des prix à l'échelle de la rentabilité des différents modèles ?

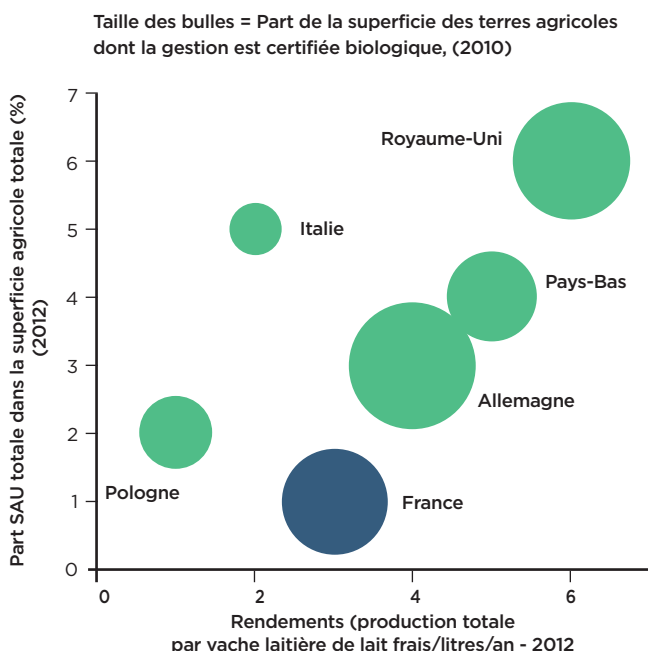
### Les éleveurs français ne semblent pas prêts à affronter une nouvelle baisse des prix

L'analyse des comptes de résultats des producteurs laitiers français fait apparaître trois modèles d'exploitations laitières en France. Les exploitations de plaine (spécialisées, polyculture élevage) et les exploitations de montagne <sup>(42)</sup>. Les deux premiers modèles font apparaître un niveau de charges inférieur d'environ 25% à celui des structures de montagne en 2014, pour un prix de ventes de lait quasi identique.

L'analyse de l'échantillon <sup>(43)</sup> (voir tableau n°1) montre que le modèle qui résiste le mieux est celui qui repose sur une agriculture spécialisée (réalisation d'économies d'échelle). Néanmoins, si l'on tient compte uniquement du prix de vente, l'équilibre financier n'est atteint dans aucun des modèles. Si la vente de produits joints (notamment bétails et denrées agricoles) ne permet pas aux exploitations de montagne de générer des marges, elle le permet pour les deux premiers types d'exploitation. Enfin, les aides sont indispensables pour rentabiliser les trois modèles en 2014. Nous observons également qu'elles n'avaient pas permis de couvrir les pertes en 2013 pour les exploitations de polyculture élevage et de montagne (hors Est).

#### Graphique n° 10

Comparaison des systèmes productifs des principaux producteurs de l'Union européenne



Sources : CNIEL d'après Eurostat, FAO, OCDE

#### Tableau n° 1

Evolution de la différence entre les produits et les charges de production de lait de vache par système de production (en € pour 1 000 litres de lait/an).

Produits moins charges	Lait spécialisé de plaine		Polyculture élevage		Lait de montagne (hors Est)	
	2013	2014 (*)	2013	2014 (*)	2013	2014 (*)
Prix de vente du lait	-105 €	-44 €	-106 €	-42 €	-231 €	-144 €
Prix de vente du lait + produits joints	-41 €	11 €	-52 €	6 €	-159 €	-83 €
Prix de vente du lait + produits joints + aides	-17 €	63 €	-10 €	42 €	-39 €	32 €

Source : FranceAgriMer

\* Provisoires

(41) RICA : réseau d'information comptable agricole. Enquête annuelle réalisée dans tous les États membres de l'Union européenne selon des règles et des principes communs. Commission européenne

(42) Les 20 exploitations de cet échantillon sont situées en zone de montagne (hors Est). Les exploitations laitières de montagne de l'Est (Franche-Comté et Savoie) ont des valorisations du lait très différentes entre elles et différentes de celles du Massif central (plus faible valorisation). C'est pourquoi elles n'ont pas été retenues dans l'échantillon

(43) FranceAgriMer, Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires

Dans un contexte de diminution des aides et d'incertitudes sur les prix, les questions que se posent les producteurs laitiers sur leur avenir paraissent légitimes. Cependant, le caractère stratégique du secteur veut que les aides de l'Union euro-péenne ne soient pas amenées à disparaître. Ces diminutions s'inscrivent dans un contexte de fortes restructurations conduisant à une baisse du nombre d'acteurs. Néanmoins, on comprend que la restructuration des exploitations laitières en France accuse un retard par rapport à certains de ses concurrents européens. A l'inverse des producteurs de lait français, les structures allemandes ont régulièrement dépassé leurs quotas de productions ces dernières années. Cela témoigne d'une santé financière plus robuste, dans la mesure où elles ont les moyens de payer les taxes relatives à ces dépassements.

## ETUDE DES DÉFAILLANCES DES ENTREPRISES DU SECTEUR

### Observation des défaillances des élevages de vaches laitières en France

Pour observer l'évolution des défaillances des élevages de vaches laitières (code NACE 141<sup>(44)</sup>) en France, nous analysons la période relevant de la crise financière (2006 à aujourd'hui). Les limites de cette étude reposent sur la taille de notre population, qui se compose de 758 entreprises défaillantes sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 1<sup>er</sup> mars 2015 (contre environ 541 000 défaillances totales et 38 000 défaillances d'entreprises appartenant au secteur agroalimentaire sur la même période). Les données excluent également toutes les structures laitières constituées en EIRL (Entrepreneur individuel à responsabilité limitée), qui ne font pas l'objet de la création d'une société<sup>(45)</sup>. De fait, alors que le nombre d'entreprises dans le secteur laitier s'élève à 67 000 en France en 2013, l'étude des défaillances porte sur 24 521 entreprises en 2014, soit 36% du total des entreprises du secteur. Cette part inclut les GAEC et les EARL, les structures juridiques les plus dynamiques du secteur en volume (voir partie 1).

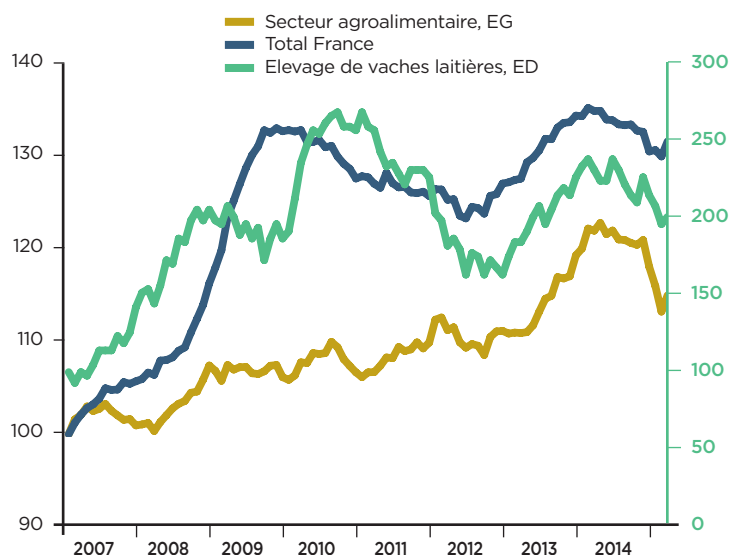
Tout d'abord, les variations du nombre de défaillances sont plus fortes que celles de l'ensemble des secteurs : la baisse de défaillances de 27,8% en moyenne annuelle entre 2011 et 2012 est suivie d'une augmentation de 38,6% en 2013. De manière générale, la croissance moyenne des défaillances des entreprises du secteur laitier est beaucoup plus élevée (+100%), à la fois pour l'ensemble des entreprises (+31%) et pour les entreprises du secteur agroalimentaire (+15%) entre 2007 et 2014 (voir graphique n°11).

L'accélération des restructurations des producteurs laitiers français se traduit donc à l'échelle de l'échantillon observé. Le nombre annuel moyen des défaillances demeure plus élevé sur la période 2011-2014 (89 par an) que sur celle précédant la crise (68 par an). Cette tendance se confirme également sur le graphique n°12 : les élevages de vaches laitières

sont nettement plus défaillants que les autres types d'élevages. Sur la base d'une population quasi similaire (en nombre), on note que la crise a fortement affecté les défaillances des élevages laitiers (+162% entre 2006 et 2010) et que ce niveau demeure élevé aujourd'hui (+119% entre 2006 et 2014). Seuls les élevages équidés ont une augmentation de leur niveau de défaillances supérieur entre 2006 et 2014.

Graphique n° 11

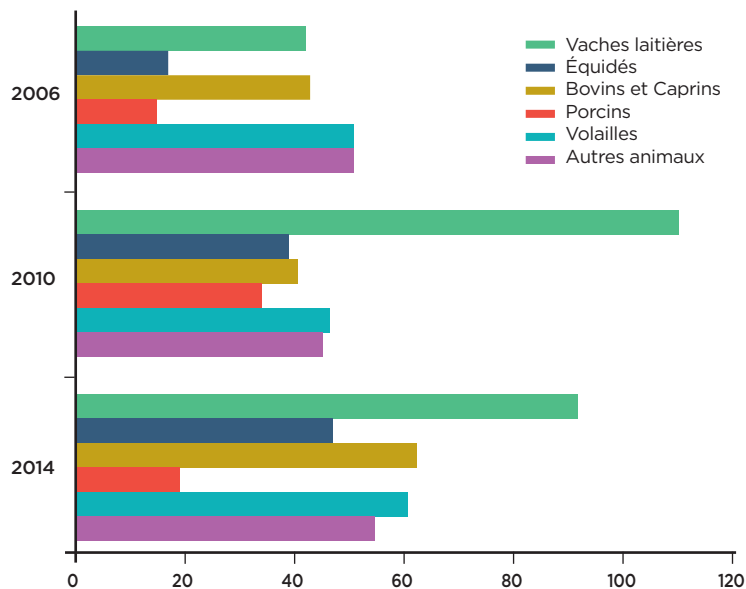
Evolution du nombre de défaillances France, base 100 en 2007



Sources : Scores & Décision, Coface

Graphique n° 12

Evolution du nombre de défaillances, France (nombre, en 2006, 2010 et 2014)



Sources : Scores & Décision, Coface

Enfin, la population étudiée reflète les effets de la restructuration sur la concentration géographique des producteurs (voir partie 1). Les régions de Bretagne, Basse Normandie et Pays de la Loire concentrent 57% des défaillances à fin mars 2015 (sur les 12 derniers mois).

(44) NACE - 141 : Nomenclature d'activité de la communauté européenne - Elevage de vaches laitières

(45) L'exploitant agricole à titre individuel peut affecter à son activité professionnelle un patrimoine professionnel séparé de son patrimoine personnel, sans création d'une société. Ce patrimoine se compose de tout type de biens (foncier, matériels, contrats...) dont il est titulaire et qui sont nécessaires à son activité professionnelle. L'exploitant a le choix entre l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés. Il relève du régime des non-salariés de la MSA

### Faible taux de défaillances des élevages de vaches laitières en France

Le nombre total de défaillances doit être mis en perspective avec le nombre total d'entreprises dans le secteur. En 2014, sur les 24 521 entreprises de notre base d'étude, nous constatons 92 défaillances, soit un taux de défaillance de 0,38%. Ce taux est inférieur à la moyenne de l'ensemble des défaillances françaises, qui est de 2,54 % entre 2008 et 2012<sup>(46)</sup>. Il est à mettre en relation avec le nombre d'entreprises qui perçoivent des aides dans le secteur.

Enfin, même si ces entreprises apparaissent moins exposées aux sinistres, elles demeurent des acteurs très fragiles de par leur exposition à la volatilité des prix et des coûts. La diminution progressive des aides de la PAC et la libéralisation progressive du marché a entraîné des restructurations importantes au sein du secteur. Pourtant, toutes les entreprises ne pourront faire face à une baisse des prix anticipée avec l'arrêt des quotas laitiers. Déjà, les prix actuels ne leur permettent pas d'être rentables. Pourtant, nous verrons dans une troisième partie que des stratégies existent pour renouer avec cette rentabilité.

## 3

### DES STRATEGIES GAGNANTES EXISTENT

Anticipant les risques sous-jacents à l'arrêt des quotas laitiers (volatilité des prix, restructuration du secteur), certains producteurs n'ont pas hésité à remettre en question leurs *business models* en établissant de nouvelles stratégies afin de pérenniser leurs exploitations. En effet, les filets de sécurité existants ou à venir, qu'ils soient de natures publiques<sup>(47)</sup> ou privées<sup>(48)</sup>, ne seront vraisemblablement pas capables à eux seuls de maintenir l'ensemble des exploitations

laitières à flot. Au-delà de la restructuration du secteur laitier qui a permis de diminuer les coûts en augmentant les volumes et la productivité (*partie 2*), trois stratégies, non-exclusives, pourraient particulièrement s'avérer gagnantes :

- la conquête de nouveaux marchés ;
- une logique d'intégration verticale ;
- le pari de la qualité.

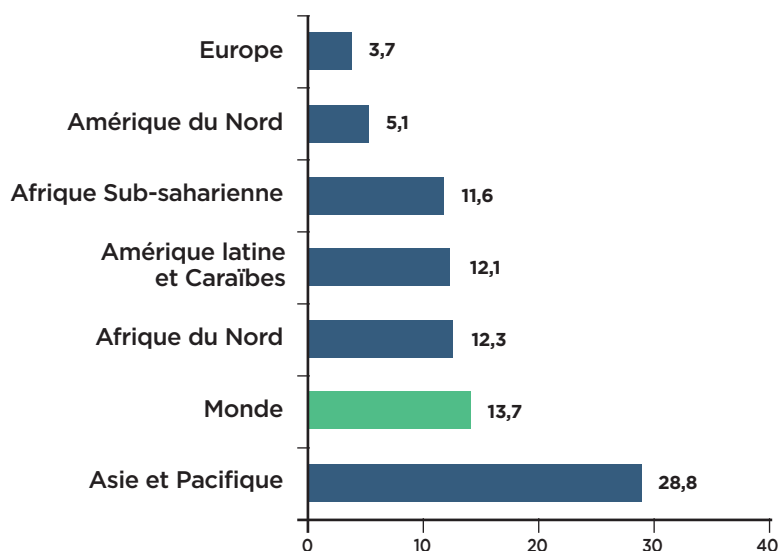
### DES NOUVEAUX MARCHÉS À CONQUÉRIR

La filière laitière mondiale bénéficie de perspectives de long terme très favorables. En plus d'une démographie dynamique suggérant des débouchés supplémentaires (augmentation de 56% de la population mondiale entre 2000 et 2050 selon les Nations Unies), les préférences des consommateurs évoluent en faveur d'une consommation croissante de produits laitiers.

Cette évolution est notamment permise par la réduction relative des écarts de revenus entre les pays développés et certains pays en voie de développement, motivant elle-même la diffusion des habitudes alimentaires des premiers à travers le monde. Ceci est d'autant plus vrai que, en tant que produits à élasticité-revenu élevée (c'est-à-dire qu'une hausse modérée du revenu entraîne une forte augmentation de la demande), les produits laitiers devraient être davantage consommés que la viande ou le poisson au fur et à mesure que les revenus par habitant croissent au sein des pays en voie de développement<sup>(49)</sup>.

Graphique n° 13

Croissance de la consommation par habitant des principaux produits laitiers entre 2011-2013 (moyenne) et 2023, pourcentage



Sources : OCDE, FAO

(46) Score & décisions, Coface

(47) Aides rurales pour les vaches de montagne, programme de développement rural, mise en œuvre du «paquet lait», création de l'Observatoire européen du marché du lait, etc.

(48) Mise en place de contrats à terme et options par Euronext en vigueur depuis avril 2015. L'objectif de ces contrats est de se prémunir contre la volatilité des prix

(49) FAO, « Milk and dairy products in human nutrition », 2013

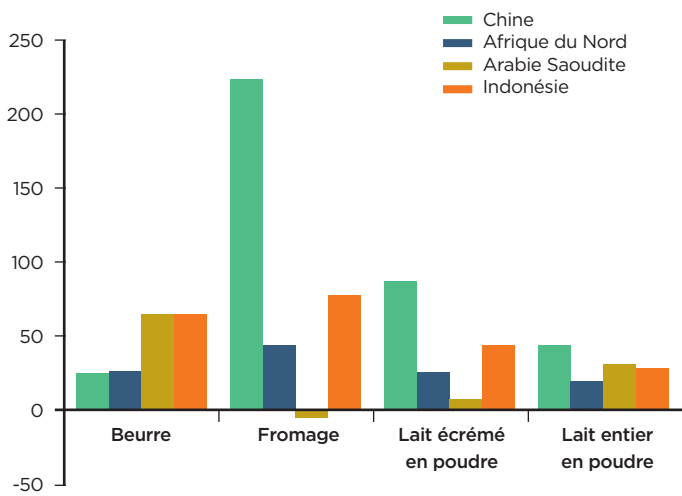
En revanche, l'évolution de la taille des marchés ne devrait pas être uniforme selon les zones géographiques (voir graphique n°13 page 12). Plutôt modérée en Europe (3,7%) et Amérique du Nord (5,1%), la croissance de la consommation par habitant de produits laitiers attendue entre 2011-2013 (moyenne) et 2023 sera, selon l'OCDE, supérieure à 13% dans le monde. En effet, il y a un fort différentiel dans la progression de la consommation entre les marchés matures des pays développés et ceux des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine en raison de l'émergence des classes moyennes.

En plus de représenter de véritables réservoirs de consommateurs, les pays émergents devraient augmenter leur consommation par habitant de plus de 11%, atteignant même 29% en Asie. Conséquence de cette hausse de la demande, ces pays importeront davantage de produits laitiers en provenance des grands pays producteurs (voir graphique n°14), mais augmenteront aussi leur production nationale (voir graphique n°15) dans le cas où le climat, le niveau de sécurité sanitaire et les ressources le permettent.

Dans ce contexte, les producteurs laitiers européens, et *a fortiori* français, semblent disposer d'une opportunité de taille : celle de pouvoir exporter davantage vers ces marchés en pleine expansion, comme le montre les exportations de produits laitiers, qui augmentent deux fois plus rapidement (+5% en moyenne annuelle sur les dix dernières années) que celles de l'ensemble des exportations (+2,4%). Et si cette croissance est moins soutenue que celle des importations mondiales de produits laitiers (qui progressent de 10% par an en moyenne sur 10 ans, soutenue par le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine) la balance commerciale des produits laitiers est excédentaire (voir graphique n°16). En 2014, elle se classe au quatrième rang des exportateurs de produits laitiers derrière l'Allemagne, la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas.

Graphique n° 14

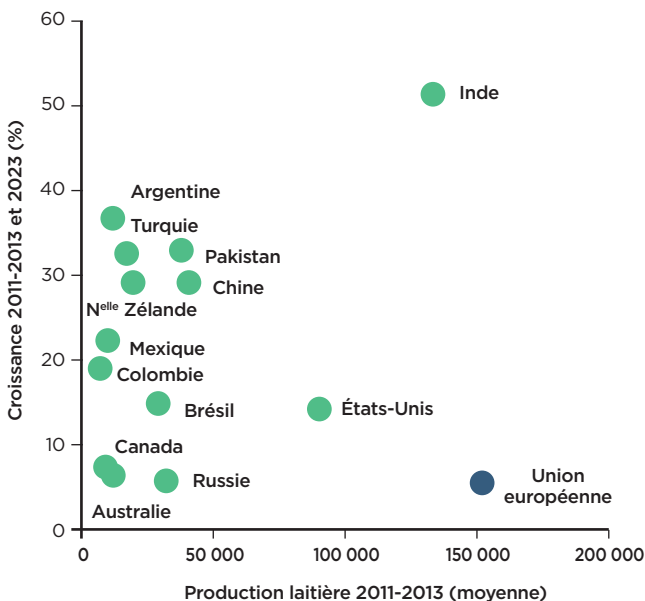
Croissance des importations par pays de produits laitiers entre la moyenne 2011-2013 et 2023, pourcentage



Sources : OCDE, FAO

Graphique n° 15

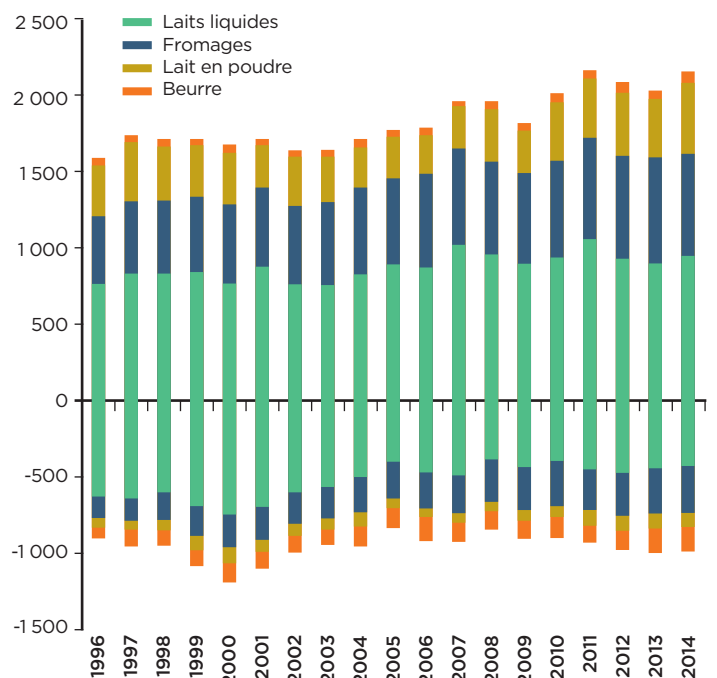
Croissance de la production laitière entre 2011-2013 (moyenne) et 2023, pourcentage



Sources : OCDE, FAO

Graphique n° 16

Evolution annuelle de la balance commerciale des produits laitiers de la France (1996-2014), en milliers de tonnes



Source : DGDDI (Douanes)

Ainsi, après avoir augmenté de 25% entre 2009 et 2015, les exportations européennes de produits laitiers pourraient progresser d'environ 30% entre 2015 et 2024 (tirées principalement par le fromage et le lait en poudre). Alors que la proximité géographique et le pouvoir d'achat des consommateurs favorisent les échanges de produits à forte valeur ajoutée (fromages, produits frais) au sein de l'Europe, les marchés émergents seront davantage attirés par les produits secs et industriels<sup>(50)</sup>, plus faciles à transporter (fromages, poudres de lait et de lactosérum<sup>(51)</sup>).

### La France et l'international

Fort de son savoir-faire, de son image, de sa rigueur sanitaire (fabrication de produits au lait cru) mais aussi et surtout de son expérience à l'international (quatre litres de lait sur dix sont exportés, dont 31% à destination extra-européenne<sup>(52)</sup>), l'industrie laitière française dispose d'atouts considérables. En 2014, la France était le premier exportateur européen de beurre (24%)<sup>(53)</sup>, de lait écrémé en poudre (23%), de poudre de lait (32%) et le deuxième pays derrière les Pays-Bas en matière de fromage (14,5%). Ainsi, en s'affranchissant des quotas laitiers, les producteurs français pourraient renforcer leur position à l'export en ajustant leur niveau de production en fonction des nouveaux débouchés qu'ils anticipent à l'étranger. A ce titre, l'existence de grands groupes français et de leurs filiales à l'étranger<sup>(54)</sup>, assurant plus de 60% des exportations laitières et 52% pour l'ensemble des produits, devrait faciliter la diffusion des produits français vers des marchés en croissance. Conscient de l'importance de nouer des partenariats avec les entreprises locales, Danone a ainsi acquis 25% (437 millions d'euros) du capital de Yashili en 2014, une société chinoise de lait infantile.

Prenons l'exemple de la Chine qui offre de fortes opportunités. A la suite d'une série de scandales sanitaires qui ont affecté la confiance des consommateurs dans les productions nationales (lait frelaté, contamination à la mélamine), la demande de lait importé par les consommateurs chinois a en effet explosé jusqu'au point de créer des pénuries. Anticipant par ailleurs la croissance de la consommation de produits laitiers en Chine, les investisseurs chinois se sont d'ores et déjà positionnés sur la production française pour s'assurer un approvisionnement suffisant. Entre 2011-2013 et 2023, l'OCDE prévoit une augmentation des importations chinoises : +225% pour le fromage, +87% pour le lait écrémé en poudre, et +44% pour le lait entier en poudre (voir graphique n°14 page 13). Avec une demande croissante en toile de fond, plusieurs industriels chinois sont venus chercher en France un produit de qualité, au savoir-faire agroalimentaire reconnu et aux normes de sécurité alimentaire irrécusables.

Ceci est renforcé par un différentiel de productivité favorable à la France, en témoigne les écarts de prix du lait entier de vache payés aux producteurs (écarts liés à des différences de coûts de production, notamment pour l'alimentation du bétail) : 175\$ en 2004, 190\$ en 2005, 193\$ en 2006, 280\$ en 2007, 179\$ en 2012 (en dollars par tonne)<sup>(55)</sup>. Dans ce cadre, le groupe chinois Synutra a construit en Bretagne (Carhaix) la première usine en France spécialisée en lait infantile à destination du marché chinois. Il s'agit de l'investissement laitier chinois le plus important à l'étranger, pour un montant de plus de 90 millions d'euros. De même, la société chinoise Biostime s'est lancée dans la construction d'un nouvel outil de production de lait en poudre dans le Calvados (Isigny-Sainte-Mère) pour un montant de 50 millions d'euros. En outre, la croissance du marché chinois a aussi motivé des investissements supplémentaires, comme la modernisation des outils laitiers du groupe Even à Ploudaniel (Finistère) ou celui de la construction d'une tour de séchage du groupe laitier Sill Enterprises à Plouvien (Finistère). Ces investissements sont de bon augure pour l'avenir des exploitations laitières en France, même si d'importantes incertitudes persistent sur le long terme quant aux prix payés aux producteurs et à la pérennité de ces productions.

### L'INTÉGRATION VERTICALE, SOURCE DE PROFITABILITÉ ET REMPART AUX FLUCTUATIONS DES PRIX

A l'image des éleveurs charentais qui se lancent dans la transformation industrielle de leur lait sous la marque *En direct des éleveurs*<sup>(56)</sup>, l'intégration verticale pourrait être une stratégie particulièrement efficace pour le maintien des marges chez les producteurs. Cela permettrait également d'amortir les effets de la volatilité des prix à la production.

En remontant la chaîne de valeur à travers la transformation du lait en produits finis, les éleveurs désensibilisent les revenus de leurs exploitations aux variations de prix puisque les prix en sortie d'usines et finaux sont nettement moins volatiles que ceux à la production (voir graphique n°17 page 15). On s'aperçoit en effet que les éleveurs sont plus exposés à la volatilité des prix que les transformateurs et les distributeurs. La combinaison de charges variables (alimentation du bétail, énergie), de la saisonnalité de la production laitière (plus élevée après le vêlage) et de la dépendance des exploitants aux fluctuations des prix qui leurs sont payés (prix payés aux producteurs) peut conduire à des variations très marquées des marges brutes<sup>(57)</sup>.

(50) Représentants le quart des exportations de la filière laitière française, dont 52% sont exporté en dehors de l'UE (DG des douanes et droits indirects)

(51) Le lactosérum, aussi appelé petit-lait, est obtenu grâce à la coagulation du lait. Peu gras, il est composé essentiellement d'eau, de sucre et de protéines

(52) Source : Franceagroalimentaire

(53) Premier exportateur en termes de quantités exportées (Observatoire européen du marché du lait, données Eurostat)

(54) Dont Lactalis, Danone, Sodiaal, Bongrain, Bel

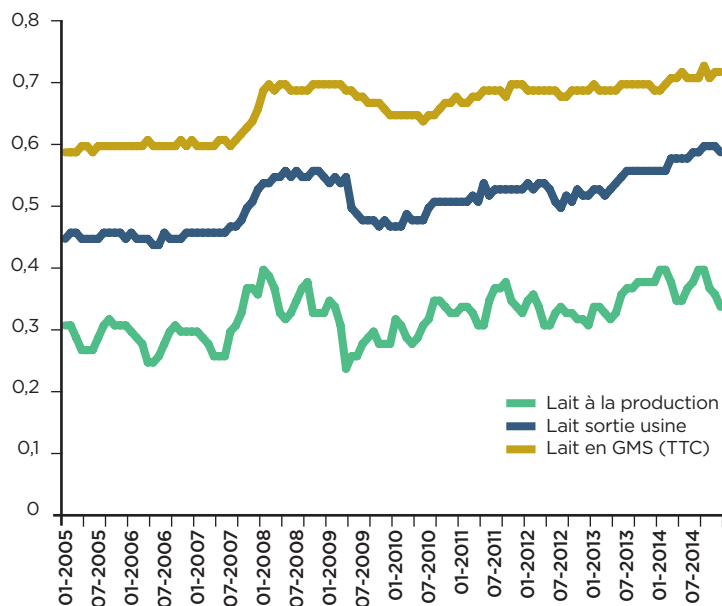
(55) FAO

(56) Il devrait être commercialisé d'ici fin 2015 dans une « poche » 100 % recyclable dans les magasins du grand ouest de la France

(57) Marge brute: différence entre les revenus laitiers et les coûts opérationnels (consommation intermédiaires et matière première)

Graphique n° 17

Evolution mensuelle des prix à différents stades dans la filière lait : lait UHT 1/2 écrémé (moyenne marques nationales, marques de distributeurs) entre 2005 et 2014, en € par KG de produits



Sources : FranceAgriMer, SSP, INSEE, Kantar Worldpanel

Par exemple, la chute des prix du lait entre 2007 et 2009 a provoqué (à elle seule) une contraction moyenne de 45% de la marge des exploitations<sup>(58)</sup> puisqu'il y a une déconnexion entre le prix du lait payé aux producteurs et l'évolution du coût des intrants (voir graphique 9, page 9).

Par ailleurs, un nombre croissant de producteurs cherche à garder la valeur ajoutée sur leurs exploitations en transformant eux-mêmes le lait en produits plus élaborés, puisque cette étape implique un savoir-faire spécifique (fromages, yaourts, glaces) et donc des marges plus élevées. C'est par exemple le choix des frères Chapolard qui se sont lancés en 2010 dans l'élevage de vaches laitières et qui transforment eux-mêmes leur lait en produits laitiers (voir encadré 2). En revanche, le passage d'agriculteur exploitant à transformateur, voire vendeur de produits finis, est une étape complexe. En plus de solliciter des compétences et des qualités spécifiques d'entrepreneuriat (stratégie commerciale et marketing, management), elle nécessite de nombreux investissements en équipements (atelier de fabrication, chambre froide, salle d'affinage, etc.).

Encadré 2

## Interview des frères Chapolard,

Producteurs de lait dans le Lot et Garonne - GAEC des flots blancs

### La fin des quotas laitiers est-elle une opportunité ou une menace pour les exploitations françaises ?

De manière générale, la fin des quotas est une menace pour les petites exploitations françaises, sauf pour celles qui arriveront à produire autrement pour éviter de faire faillite. En revanche, elle constitue une réelle opportunité pour les exploitations plus importantes capables de produire plus, comme certains autres producteurs européens. Toutefois, si la production est sans limite et que le prix du lait est au cours mondial, ce dernier risque donc d'être encore moins rémunérateur qu'à l'heure actuelle. En revanche, la fin des quotas devrait être une très bonne opportunité pour les industries françaises qui pourraient se servir de ce prix mondial pour faire baisser celui à la laiterie et pour s'approvisionner là où le lait est le moins cher.

### La création de votre élevage laitier en 2010 n'allait-elle pas à contre-courant d'une réalité où tant d'exploitations laitières ont disparu ?

On peut dire que cette création allait à contre-courant, si l'idée avait été de développer une activité conventionnelle : « je produis du lait que je vends à la laiterie ». Mais comme nous étions, dès le départ, convaincus qu'une exploitation

comme la nôtre ne pourrait pas vivre uniquement avec la laiterie, nous nous sommes orientés vers la transformation et la vente directe. La laiterie sert à liquider notre surplus de lait non transformé et à acquérir un appoint en fin de mois. Au début, les « producteurs du coin » (qui n'arrivent pas à en vivre) nous avaient d'ailleurs fortement recommandé de ne pas nous installer dans cette activité, surtout en partant de rien. C'est pour cela que la création de cet élevage était un pari sur l'avenir.

### Quelle(s) stratégie(s) avez-vous mis en place pour assurer la pérennité de votre exploitation (label bio, transformation du lait, vente directe) ? Sont-elles efficaces ?

Pour assurer la pérennité de notre exploitation, nous misons tout sur l'ultra qualité de notre lait et de nos produits transformés (qualité gustative, sanitaire et fort taux de gras et de protéines). Nos produits transformés (yaourts, fromage blanc, lait cru...) sont de très grande qualité grâce au lait de nos vaches normandes (nourries essentiellement dans nos prairies avec de l'herbe et des céréales), au choix de nos autres matières premières (comme, par exemple, l'infusion de gousse de vanille BIO au lieu d'un extrait quelconque de vanille bon marché) et à une technique de fabrication très rigoureuse.

Pour des questions économiques et pratiques, nous avons aussi décidé de nous occuper, dans la mesure du possible, nous-même du suivi du troupeau (insémination, parage etc.). De plus, l'autonomie alimentaire (tous les aliments de notre bétail sont produits sur la ferme, sauf bien entendu les minéraux qui assurent l'équilibre des micros et macro éléments indispensables à nos animaux) est un autre point crucial pour assurer la pérennité d'une exploitation, surtout depuis que nous avons décidé de « passer au tout bio ». Ce passage a duré trois ans et a représenté un investissement important qui répondait à nos convictions environnementales et que nous espérons rentabiliser rapidement.

Si cette stratégie demande un investissement de départ énorme, elle nous permet d'obtenir un produit qui nous satisfait entièrement. Pour ne pas tromper nos clients, nous avons choisi de vendre un produit de qualité supérieure et pas seulement un label...

Et parce que notre produit correspond à la qualité qu'on attend d'un produit labellisé, nous espérons que tout ce que nous avons mis en place pour le produire nous permettra de pérenniser notre exploitation.

(58) Economies agricoles n°5, avril 2014, Commission européenne

A ce titre, l'aide fiscale de suramortissement annoncée par le gouvernement français en avril 2015 pourrait aider les agriculteurs qui souhaitent investir dans leur outil de production. En effet, grâce à cette mesure les entreprises qui investissent dans un bien entre avril 2015 et avril 2016 pourront amortir des montants plus élevés et donc réduire leur impôt sur les sociétés (jusqu'à 13% de la valeur de l'investissement).

## LE PARI DE LA QUALITÉ ET DE LA FILIÈRE BIOLOGIQUE

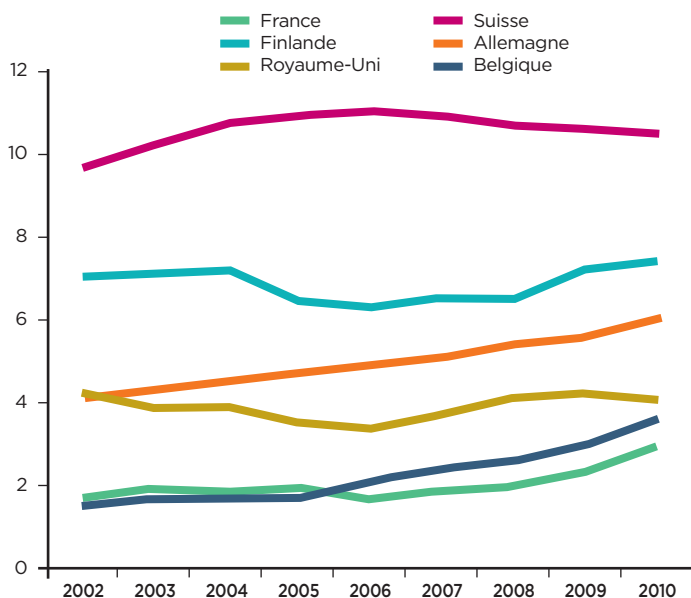
A l'inverse des producteurs ayant les yeux rivés vers les marchés étrangers à forts débouchés, d'autres privilégient le territoire national et la vente directe. C'est un moyen pour ces derniers d'écouler leur production à un prix plus élevé grâce à l'élimination des intermédiaires (coûts de transport et de distribution). En 2013-2014, 3,3% des exploitations laitières faisait de la vente directe (dont 55% exclusivement). Bien que ce taux fût plus élevé dans le passé (4,4% en 1995-1996), il pourrait augmenter à l'avenir puisque de nombreux consommateurs français semblent être sensibles à la provenance de leur alimentation et au critère qualitatif. En effet, le cabinet

d'études IRI a souligné que les gains relatifs de pouvoir d'achat des ménages (générés par la baisse des prix de l'énergie et la guerre des prix entre la grande distribution, les industriels et les producteurs) ont modifié leur consommation alimentaire. Alors qu'ils auraient pu maintenir leurs habitudes de consommation alimentaire, ils ont préféré s'orienter vers une consommation de meilleure qualité, parfois biologique et locale. Par conséquent, davantage de producteurs peuvent faire le choix de la qualité des produits, plutôt que celui des volumes. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'« agriculture raisonnée » et de développement des circuits courts, en rapprochant l'amont de la filière laitière (exploitants et coopératives) des consommateurs finaux, qu'ils s'agissent de particuliers ou de restaurants de collectivités<sup>(59)</sup>. Profitant de l'engouement pour le e-commerce, de nombreux fermiers se regroupent pour vendre leurs produits localement via Internet sous forme de paniers livrés à domicile ou en points collectifs. C'est par exemple le cas de l'association « La binée paysanne » de producteurs bio locaux des Côtes d'Armor ou du site *Des Clics Fermiers* dans le Finistère.

Du point de vue de la consommation, une étude de l'Agence BIO / CSA révèle l'engouement croissant des français pour les produits bio : « En 2014, près de 9 français sur 10 en ont consommé au moins occasionnellement (88 % contre 75 % en 2013) et 6 sur 10 régulièrement, c'est-à-dire au moins un produit bio au moins une fois par mois (62 % contre 49 % en 2013) ». Les consommateurs sont de plus en plus prêts à payer plus cher pour des produits bio (22% en 2006 et 28% en 2010)<sup>(60)</sup>. Ainsi, l'agriculture biologique pourrait être un créneau stratégique pour les producteurs laitiers français d'autant que 30% des produits biologiques consommés sont importés. Reflet de la tendance du « Manger mieux », la part consacrée à l'agriculture biologique dans la surface agricole utilisée des exploitations (SAU) a presque doublé entre 2005 et 2012, passant de 2% à 3,8%<sup>(61)</sup> (voir graphique n°18). Elle reste toutefois largement inférieure à celle de ses voisins européens, ce qui laisse une marge de progression importante aux agriculteurs français. Les pouvoirs publics cherchent ainsi à étendre jusqu'à 20% de la SAU en agriculture biologique d'ici 2020<sup>(62)</sup>.

Graphique n° 18

Part de la superficie des terres agricoles dont la gestion est certifiée biologique, pourcentage



Source : OCDE

(59) Fin 2014, le Ministère de l'agriculture a d'ailleurs publié son guide « Favoriser l'approvisionnement local et de qualité en restauration collective »

(60) Source : ADEME/IPSOS (2012), tendances à l'horizon 2017

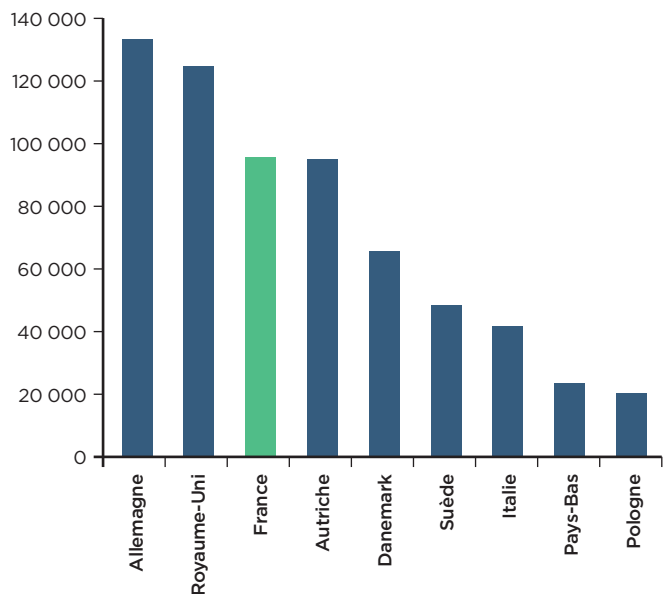
(61) Sources : Agence bio ; Service de la statistique et de la prospective (SSP)

(62) Loi n° 2009-96 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement



Graphique n° 19

Nombre de vaches laitières certifiées biologiques en 2012



Source : Eurostat

En terme de cheptel, la France comptait 95 000 vaches laitières certifiées biologiques<sup>(63)</sup> en 2012 (environ 2% du total), soit 49 000 de plus qu'en 2001, mais relativement loin derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni (voir graphique n°19).

Enfin, alors que les exploitations de plaine peuvent augmenter plus facilement leurs rendements via une intensification de la production, les exploitations de montagne (environ 20% des exploitations laitières<sup>(64)</sup>) sont contraintes par le relief et l'éloignement géographique qui mécaniquement augmentent leurs coûts de production. Dans ce contexte, l'agriculture de qualité et la vente directe semblent être des solutions particulièrement adaptées au modèle économique des exploitations de montagne puisqu'elles pourront plus facilement tirer leur épingle du jeu d'un contexte de compétitivité hors-prix.

## 4 CONCLUSION

Effective depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015 mais annoncée dès 2003, la fin des quotas constitue un tournant auquel les acteurs du secteur ont eu le temps de se préparer. La tendance à la concentration des exploitations combinée à l'augmentation de la taille des cheptels témoigne de cette anticipation. Toutefois, en augmentant la concurrence internationale, la levée des quotas est un facteur de risque supplémentaire pour les acteurs les plus fragiles. Si les entreprises du secteur sont en moyenne moins défaillantes que les autres, une partie de cette résilience s'explique par l'apport de subventions. De plus, la croissance moyenne du nombre de défaillances est très élevée chez les producteurs laitiers entre 2007 et 2014 et marque l'intensification de leur restructuration, qui doit permettre aux exploitations d'atteindre une taille critique pour être compétitives et réaliser des économies d'échelle. Peu à peu, le modèle économique des exploitations évolue vers une intensification et une spécialisation des productions, au détriment de la polyculture-élevage. Cette évolution se traduit aussi par une réorganisation géographique au profit des régions du nord-ouest. Les producteurs de moyenne montagne (hors Franche-Comté et Savoie) pourraient ainsi particulièrement souffrir de la fin des quotas. Dans ce contexte où les exploitations sont difficilement rentables, il est évident que toute baisse de prix représente un

risque. De même, si les prix du lait convergent au niveau international, ils resteront volatiles puisque dépendant des conditions climatiques et du prix des intrants.

Mais la levée des quotas s'accompagne aussi d'opportunités. Ces dernières sont mises en exergue par les atouts de la production agricole française sur lesquels les acteurs de la filière laitière peuvent d'appuyer : savoir-faire, image, rigueur sanitaire. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que la production laitière génère un excédent commercial chronique (3,5 milliards d'euros en 2014). Nous avons identifié trois stratégies susceptibles d'être mises en place par les producteurs afin qu'ils puissent réaffirmer la viabilité de leur modèle économique au lendemain de la levée des quotas. Désormais libres de produire à leur guise, les producteurs laitiers peuvent faire le choix de l'international, en s'associant à la croissance des industriels, et en profitant alors d'un accès à des marchés à forte croissance. Ensuite, d'autres peuvent aussi choisir de se concentrer sur le marché intérieur, à la fois en fonction des débouchés escomptés mais aussi selon leur vision de l'agriculture, qu'elle soit de grande échelle ou biologique. Enfin, si l'aspect qualitatif représente un atout fort, la manière de vendre (vente directe) pourra également permettre de restaurer des marges chez les producteurs laitiers.

(63) La certification biologique atteste de méthodes de production qui mettent l'accent sur la protection de l'environnement, le bien-être de l'animal et un recours minimum aux produits chimiques (engrais, pesticides, etc.). Cette certification est encadrée par des règles européennes (Règlements CE n°834/2007 et CE n°889/2008)

(64) FranceAgriMer





---

**RESERVE**

Le présent document reflète l'opinion de la direction de la recherche économique de Coface, à la date de sa rédaction et en fonction des informations disponibles ; il pourra être modifié à tout moment. Les informations, analyses et opinions qu'il contient ont été établies sur la base de multiples sources jugées fiables et sérieuses ; toutefois, Coface ne garantit en aucun cas l'exactitude, l'exhaustivité ou la réalité des données contenues dans le présent document. Les informations, analyses et opinions sont communiquées à titre d'information et ne constituent qu'un complément aux renseignements dont le lecteur dispose par ailleurs. Coface n'a aucune obligation de résultat mais une obligation de moyens et n'assumera aucune responsabilité pour les éventuelles pertes subies par le lecteur découlant de l'utilisation des informations, analyses et opinions contenues dans le présent document. Ce document ainsi que les analyses et opinions qui y sont exprimées appartiennent exclusivement à Coface ; le lecteur est autorisé à les consulter ou les reproduire à des fins d'utilisation interne uniquement sous réserve de porter la mention apparente de Coface et de ne pas altérer ou modifier les données. Toute utilisation, extraction, reproduction à des fins d'utilisation publique ou commerciale est interdite sans l'accord préalable de Coface. Le lecteur est invité à se reporter aux mentions légales présentes sur le site de Coface.

---

Photo : © Fotolia - Maquette : Les éditions stratégiques

**COFACE SA**

1, place Costes et Bellonte  
92270 Bois-Colombes  
France  
[www.coface.fr](http://www.coface.fr)

